

LE CONTE DANS LA DIDACTIQUE DE L'EXPRESSION ORALE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE ET MORALE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

PARDEVAN Ahoubahoum Ernest

Université de Dédougou (Burkina Faso)

ernestpardevan@yahoo.fr

Résumé

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays africains, est un pays de l'oralité. Le conte, art oratoire par excellence, y joue un rôle important dans la formation de la jeunesse. Toutefois, il faut relever que les contes en général et ceux burkinabè en particulier figurent très peu dans les livres de lecture à l'école primaire. Ceux présents sont utilisés comme tout texte ordinaire, exclusivement pour la didactique de la lecture. Or, au regard du faible niveau des apprenants en expression orale et face à l'incivisme grandissant dans les écoles et dans la société entière, le conte, très prisé par les élèves, aurait pu être d'une grande utilité dans la résolution de ces phénomènes. Comment le conte peut-il contribuer au développement de l'expression orale en français des élèves du primaire et à leur formation morale et civique ? Une recherche documentaire et des enquêtes de terrain auprès des encadreurs pédagogiques et des enseignants ont permis de mieux dégager l'apport du conte dans l'enseignement-apprentissage des disciplines à l'école primaire et de proposer des stratégies pour sa mise en œuvre

Mots clés : *conte, didactique, expression orale, morale, civisme.*

Abstract

Burkina Faso, like other African countries, is a country of orality. Storytelling, an oratorical art par excellence, plays an important role in the formation of young people. However, it should be noted that tales in general and Burkinabè tales in particular appear very little in reading books in primary school. Those present are used like any ordinary text, exclusively for the didactics of reading. However, in view of the low level of learners in speaking and the growing incivility in schools and in society as a whole, storytelling, which is very popular with pupils, could have been of great use in resolving these phenomena. How can storytelling contribute to the development of oral expression in French by primary school students and to their moral and civic training? A documentary search and field surveys of pedagogical supervisors and teachers have made it possible to better identify the contribution of storytelling in the teaching-learning of disciplines in primary school and to propose strategies for its implementation.

Keywords : *storytelling, didactics, oral expression, ethics, civics.*

Introduction

Depuis longtemps en Afrique, le conte était utilisé pendant les soirées pour distraire, enseigner et transmettre à la population des valeurs sociétales. A cette époque, il était un conte oral. Avec l'entrée du conte à l'école, il a pris une forme écrite dans les manuels scolaires pour faire valoir ses propriétés pédagogiques. « En tant qu'instrument didactique, le conte a donc sa place bien gagnée dans la classe de langue. En plus de piquer la curiosité de l'étudiant à explorer des possibilités séduisantes de l'expression orale et écrite, il facilite la tâche du professeur, lui permettant d'aborder d'une manière ludique des aspects aussi ardues pour certains que la phonétique, le lexique et la grammaire. Le conte captive l'attention d'une manière immédiate par son argument, il suscite l'envie d'en parler par son caractère naturellement communicatif et interpelle l'imagination grâce à son côté motivateur. » (Rut S. et Roig B., 2018 : 104)

En dépit de l'importance pédagogique du conte, il faut relever que dans les manuels scolaires de lecture, il y a peu de contes et les contes burkinabè y sont même inexistantes. A ce sujet, Tibiri S. P. (2003 : 64-65) soutient que « les contes burkinabè figurent très peu dans les manuels alors que de nombreux recueils de belle facture existent ». Dans cette même visée, Bassané J. (2007 : 6) précise qu'« en dehors de quelques récits de conte que comportent les livres de lecture et qui sont exploités uniquement dans le cadre de l'apprentissage de la lecture, c'est le vide total ».

Un autre constat est que malgré l'entrée du conte dans les écoles, les élèves éprouvent des difficultés pour s'exprimer oralement et convenablement en français. Cette difficulté de communication s'explique par le fait que le français n'est pas la langue maternelle de bon nombre d'élèves et ceux-ci n'ont parlé que la langue première avant leur entrée à l'école. C'est ce qui a amené Macaire F. S. G. et *al.* (1993 : 179) à conclure que « tout cela représente pour notre jeune écolier de grosses difficultés pour parvenir à une expression correcte du français, ce dont trop de maîtres ne se rendent pas compte ».

Aussi, dans les écoles et dans la circulation routière, l'incivisme et la violence sont grandissants au Burkina Faso. Badini A., Coordonnatrice du Conseil National pour la Prévention de la Violence à l'École, lors de son discours d'ouverture de l'atelier de réflexion sur l'état des lieux des violences en milieu scolaire et universitaire de l'année académique 2012-2013, déplore cette situation et affirme en substance que la situation de la violence fait frémir. Il ne se passe pas un trimestre sans violence et la mort d'un élève du groupe scolaire Saint Viateur au mois de janvier 2013,

suite à une manifestation des scolaires, est un exemple parmi tant d'autres (Sidwaya n°14282 du 20 août 2013).

A propos de la situation morale de la société burkinabè, un Président de l'Assemblée Nationale est parvenu à dire que « la morale agonise au Faso ». Sa remarque est soutenue par le Comité National d'Éthique (CNE) qui reconnaît dans son rapport 2002 que, « toutes les couches sociales semblent être frappées par le dérèglement moral ».

En somme, le conte est exploité à l'école pour l'apprentissage de la lecture. Pourtant, il aurait pu être exploité pour améliorer aussi l'expression orale des élèves et pour lutter contre l'incivisme et le recul de la moralité.

Au regard de la valeur pédagogique du conte et de son caractère ludique et attrayant pour les élèves, la réflexion a porté sur l'exploitation de ce genre littéraire dans les classes. Alors, le conte est-il exploité dans les apprentissages scolaires ? Quelle est sa contribution dans la formation en compétences langagières et dans la formation civique et morale des apprenants ? La première hypothèse stipule que hormis l'apprentissage de la lecture, le conte africain n'est pas utilisé dans les classes primaires du Burkina Faso pour la formation langagière, civique et morale des élèves. La deuxième hypothèse soutient que le conte africain contribue au développement de compétences langagières des élèves en français et à leur formation morale et civique.

La portée sociale de cette étude est de montrer l'importance du conte dans les apprentissages scolaires, principalement dans le véhicule des valeurs morales et civiques et dans la consolidation des compétences langagières des élèves. L'étude revêt un intérêt sociodidactique.

1. Les cadres théorique et méthodologique

1.1. Le cadre théorique

Propp V. (1965) fait remarquer que dans chaque conte, il y a des valeurs constantes et des valeurs variables. Les valeurs constantes sont les invariants du conte qui sont en nombre fini et qui sont présents dans tous les contes. Pourtant, les valeurs variables changent d'un conte à un autre et sont en nombre infini. Ce sont les variables constantes au nombre de trente-et-un (31) que Propp a appelés fonctions.

Toutefois, Bremond C. (1973) trouve que l'ordre de succession des fonctions ne peut pas s'appliquer aux contes africains. Pour lui, dans les contes africains, beaucoup de latitude est laissée au conteur en vue d'explorer l'esprit du conte. Aussi, pour Paulme D. (1972), l'ordre de succession des fonctions dans le conte africain est de temps en temps

artistique. Le conteur africain n'est pas astreint dans un carcan comme dans les contes russes. Il bénéficie d'une liberté, d'une latitude dans la conduite du récit. La duplication est possible dans le conte africain.

En somme, les recherches de Propp nous ont permis de mieux comprendre la structuration des contes pour leur meilleure exploitation dans le développement des compétences langagières des élèves ainsi que dans la lutte contre l'incivisme et le recul de la moralité.

1.2. Le cadre méthodologique

Pour vérifier les hypothèses, nous avons d'abord répertorié et examiné 51 contes qui sont dans les livres de lecture des classes du CE1, du CE2, du CM1 et du CM2. L'examen des contes nous a permis de nous prononcer sur leur présence suffisante ou non dans les manuels de lecture, sur la portée morale et civique de ces textes et de repérer des passages exploitables pour le renforcement de l'expression orale.

Ensuite, nous avons eu des entretiens directs avec 20 encadreurs pédagogiques répartis dans 10 circonscriptions d'éducation de base des villes de Dédougou et de Ouagadougou. Les enquêtes auprès des encadreurs pédagogiques s'expliquent par le fait que ce public cible est constitué des premiers responsables de l'éducation de base, ceux-là mêmes qui sont chargés du suivi et du soutien didactiques et pédagogiques des enseignants en classe. Les entretiens nous ont permis de recueillir le point de vue des encadreurs sur l'exploitation du conte à l'école et sur sa contribution à l'amélioration de l'expression orale des apprenants ainsi que le développement de leur esprit de civisme et de moralité. Les enquêtes ont été menées dans les 2 villes parce que nous vivons à Ouagadougou et nous travaillons à Dédougou.

Enfin, nous avons adressé un questionnaire à 80 enseignants des villes et des cours ci-dessus cités en vue de nous faire une idée sur l'exploitation du conte dans les classes et son éventuelle contribution aux renforcements des aptitudes et compétences langagières, morales et civiques des élèves du primaire. Les enquêtes ont été menées dans 20 écoles à raison de 10 écoles à Ouagadougou et de 10 autres à Dédougou. Ce public cible est le maillon essentiel dans la formation des élèves car c'est lui qui fait l'exploitation pédagogique du conte dans les classes.

L'objectif visé à travers une telle enquête de terrain c'est de vérifier la présence des contes dans les manuels scolaires de lecture et l'utilisation de ces contes dans les apprentissages de l'expression orale, de la morale et du civisme à l'école primaire au Burkina Faso.

2. Les résultats de la recherche

2.1. L'exploitation du conte dans les apprentissages scolaires

D'entrée de jeu, il faut souligner que dans les livres de lecture en usage à l'école primaire au Burkina Faso, le conte est très peu représenté, comparativement aux autres types de textes. Sa présence est estimée à 14,33% sur l'ensemble des textes de lecture du CE1 au CM2. Dans la même veine, les enseignants et les encadreurs pédagogiques interrogés ont trouvé qu'il y a peu de contes dans les livres de lecture en usage dans les classes du primaire.

Quant à l'exploitation de ces contes dans les apprentissages scolaires, notamment au cours des séances d'expression orale, elle n'est pas une réalité dans les classes primaires. En effet, de l'avis des enseignants interrogés, il ressort qu'en tant que praticiens, ils n'exploitent pas les contes présents dans les livres de lecture pour faire des leçons d'expression orale en français. Les raisons qu'ils ont évoquées pour justifier cette pratique sont qu'il y a bien d'autres moyens qui sont prônés pour les leçons d'expression orale. Il s'agit des textes supports, des bandes dessinées ou des gravures de grand format. Tous les encadreurs enquêtés partagent eux aussi l'idée évoquée par les enseignants au sujet de l'exploitation du conte africain dans les leçons d'expression orale. Un des encadreurs justifie cette prise de position en affirmant que « l'expression orale est non seulement négligée par les enseignants, et en plus, les textes de lecture de façon générale ne sont pas exploités pour l'expression orale ».

Le conte africain présent dans les livres de lecture n'est pas aussi utilisé comme support des leçons d'éducation civique et morale. Ainsi, les enseignants ne l'exploitent pas parce que la thématique du conte ne convient pas à la leçon d'éducation civique du jour ou de la semaine. Abondant tous dans le même sens que les titulaires de classes, un des encadreurs justifie son point de vue en affirmant que « les enseignants ne font pas de l'interdisciplinarité une arme pédagogique ». En somme, les contes sont uniquement exploités à l'école primaire pour l'apprentissage de la lecture. Ils n'interviennent pas dans les apprentissages de l'expression orale, de l'éducation civique et morale. Pourtant, beaucoup de contes auraient pu être utilisés comme textes de base pour les leçons d'expression orale, de civisme et de morale.

2.2. La contribution du conte à la formation en expression orale

Pour les enseignants et les encadreurs pédagogiques interrogés, le conte peut contribuer à développer les apprentissages langagiers des élèves en français. Un des enseignants enquêtés émet ses propos en avançant qu'« il favorise l'acquisition d'un lexique nouveau, permet aux élèves de s'exprimer d'avantage avec le maître et entre eux ». Un encadreur pédagogique renchérit en disant que « dans la mesure où le conte est généralement motivant, il peut stimuler l'envie de parler au sein des apprenants. » Rut S. et Roig B. (2018 : 109) soulignent la contribution du conte à la formation des compétences communicatives en ces termes : « le conte provoque une ambiance idéale pour le développement de situations communicatives au moyen desquelles l'étudiant intègre en même temps ses capacités linguistiques, sociales et culturelles. » Le recours aux contes dans les écoles poursuit différents objectifs pédagogiques qui sont : la lecture et l'oralité qui vont favoriser le développement de l'imaginaire, puis l'écriture. En effet, les enfants portent un grand intérêt au conte. Ce qui favorise le glissement des savoirs dans ce conte. Selon Platiel S. (1993), l'apprentissage du langage par le conte touche trois grands axes :

- le développement de la faculté d'écoute et de mémorisation ;
- le développement et acquisition des mécanismes de symbolisation et d'abstraction ;
- le développement des enchaînements logiques et des structures discursives qui sous-tendent la syntaxe de la phrase et du discours.

Dans cette veine, un enseignant enquêté certifie qu'« un bon conteur est un bon orateur ». Le conte permet à l'apprenant d'améliorer sa maîtrise de la langue en ce sens que l'initiation et l'apprentissage de l'art de conter ou de raconter affinent les compétences langagières des élèves. Cette initiation et cet apprentissage se font à travers le jeu qui est une des caractéristiques de l'enfant. En racontant le conte, l'enfant joue. Or à travers ce jeu, il apprend la maîtrise de la parole. C'est pourquoi, Platiel S. (2012 : 160), à propos de l'importance des contes dans la communauté San au Burkina Faso, affirme que « quand on demande aux Sanan (peuple san ou samogho) à quoi servent les contes, [...] ils commencent par mettre en avant l'aspect ludique, puis, si l'on insiste, les vieux vous disent : « les contes, ça sert à apprendre à l'enfant à maîtriser la parole » ». Ainsi, le conte africain est un centre d'apprentissage de la maîtrise de l'art de la parole dans le contexte africain. C'est le lieu où la population a l'occasion de s'exercer à parler en public, de faire rire, d'émouvoir, de faire vibrer un auditoire et de briller (Virginie, 2013). Les contes dans les livres de lecture contiennent des extraits des dialogues

qui pourraient servir de supports pour l'expression orale. Les dialogues entre les enfants aiguisent leurs compétences langagières en français.

A titre illustratif, les extraits n°1 et n°2 qui suivent, proviennent du conte intitulé « L'enfant-sage » du manuel de lecture de la classe du CM1. Ce conte relate l'histoire d'un brave paysan qui se rendit au marché de la ville voisine en compagnie de sa femme, perchée sur un gros bœuf avec toutes ses affaires, pour y vendre l'animal. Un boucher qui se croyait plus malin, l'accosta dans l'intention d'acheter le bœuf. Ils engagèrent un premier dialogue.

Extrait n°1 :

Le boucher : Salut, mon frère ! Je suis boucher. Veux-tu me vendre ton bœuf ?

Le paysan : Je veux bien, si nous nous mettons d'accord sur le prix [...]

Le boucher : Si tu acceptes mon prix, je t'achète ce bœuf tel qu'il est.

Le paysan : D'accord [...] Le bœuf, tel qu'il est, t'appartient. Femme, descends de ce bœuf !

Le boucher : Pas du tout ! Pas du tout ! [...] J'ai acheté le bœuf tel qu'il est, donc,

Avec tout ce qu'il porte. Ainsi, la femme est à moi !

Le paysan : Jamais de la vie ! Je garde ma femme ! (MEBAM (1992 :10))

L'extrait n°1 pourrait servir comme dialogue pour entraîner les élèves à la bonne expression orale. Les élèves prendront du plaisir à apprendre en jouant, à apprendre à poser une question avec l'inversion du sujet comme dans la phrase « veux-tu me vendre ton bœuf ? » La maîtrise de la sémantique et de l'emploi des expressions suivantes « se mettre d'accord sur un prix », « accepter un prix », « la femme est à moi », « le bœuf, tel qu'il est, t'appartient », « je t'achète ce bœuf tel qu'il est », améliorera la communication orale des élèves. Ce dialogue permettra aussi aux élèves de conjuguer correctement les verbes du premier et troisième groupe au présent, au passé composé et à l'impératif : « tu acceptes, je t'achète, nous nous mettons, je veux, j'ai acheté, descends de ce bœuf ! » L'intonation de l'impératif et de l'interrogatif permettra aux élèves de toujours parler en mettant en relief leurs sensations et sensibilités. A travers les jeux de dialogues exécutés par les apprenants, la mémorisation et la maîtrise orale de tous ces paramètres de la langue s'installeront et cela va favoriser et contribuer à forger les compétences langagières des élèves.

N'ayant pas trouvé de terrain d'entente, le paysan et le boucher se rendirent chez le Chef des Paroles. Etant absent, le Prince des Paroles les invita à revenir dans la soirée quand son père sera rentré. Pendant que le boucher retournait au marché en emmenant le bœuf et la femme du paysan, le Prince des Paroles donna de précieux conseils à ce dernier. Il

retourna aussi au marché et trouva le boucher qui a déjà tué son bœuf et le débitait en morceaux. Il mit en application les conseils du Prince des Paroles. Il engagea alors le deuxième dialogue avec le boucher.

Extrait n°2 :

Le paysan : Boucher, [...], je voudrais acheter ta tête-là. Combien la vends-tu ?

Le boucher : Ne me cherche pas querelle, nous réglerons cela ce soir.

Le paysan : Mais non, je veux simplement acheter ta tête-là [...]

Le paysan : Pourquoi cette tête de bœuf ? Je t'ai dit : « Je veux acheter ta tête, ta tête-là. » Tes camarades sont témoins. Alors donne-moi ta tête !

Le boucher : Ecoute, [...], si tu veux ...

Le paysan : Ne discute pas [...] Donne-moi ta tête. Cependant, si cela t'ennuie,

J'accepte que tu me donnes ma femme en échange...

(MEBAM

(1992 :11)

L'extrait n°2 prépare aussi l'élève à la maîtrise du bon questionnement, à la substitution de nom par un pronom défini, au bon marquage de l'intonation dans l'interrogation à travers les exemples suivants : « Combien la vends-tu ? » ; « Pourquoi cette tête de bœuf ? » Il permet aussi de faire attention à la sémantique de certaines phrases afin de ne pas mal les interpréter. C'est le cas des exemples suivants : « je voudrais acheter ta tête-là », ce qui est différent de « je voudrais acheter la tête du bœuf-là ». La découverte du sens et de l'emploi de certaines phrases et expressions du dialogue pourrait contribuer à affiner l'expression orale des apprenants. Il s'agit des phrases et expressions suivantes : « ne me cherche pas querelle » ; « tes camarades sont témoins » ; « Cependant, si cela t'ennuie, j'accepte que tu me donnes ma femme en échange ». La conjugaison des verbes au conditionnel présent, à l'impératif, au futur, et au présent de l'indicatif facilite aussi la communication orale des apprenants comme dans les exemples suivants : « je voudrais » ; « alors donne-moi ta tête ! » ; « nous réglerons cela ce soir » ; « j'accepte que tu me donnes ma femme en échange ». Le conte permet la maîtrise certaine des temps du récit et l'utilisation correcte des pronoms personnels.

Le conte développe chez les apprenants des compétences nécessaires à la maîtrise de la communication orale. Il s'agit de l'écoute et de la mémoire. Quand un apprenant suit un conte dans l'intention de le conter à son tour un jour, il entre dans une écoute et une concentration qui permettent la compréhension et la mémorisation appropriative du conte. Ainsi, « la possibilité de reproduire un conte n'implique pas une mémorisation « par cœur », mais une appropriation de son contenu et des mécanismes qui sous-tendent sa production. Ce type de mémoire implique

la compréhension de la structure syntaxique, la « colonne vertébrale du texte », tout en laissant au conteur sa liberté de choix pour élaborer la « chair du conte » » (Platiel S., 2012 : 160).

Enfin, le conte prépare l'élève à la prise de parole face au public. Caleca M. O. (2017 : 22) soutient qu'« en racontant, l'enfant assume une prise de parole face à un public certes bienveillant, mais néanmoins attentif et critique ». Le conte contribue ainsi au développement de compétences langagières en français des élèves du primaire.

2.3. La contribution du conte à la formation civique et morale

Selon les enseignants et les encadreurs enquêtés, le conte contribue à développer les vertus civiques et morales chez les élèves. Un enseignant témoigne que « si le conte en lui-même raconte une histoire qui permet de tirer des leçons de civisme et de morale, alors il peut contribuer à développer ces vertus chez les apprenants. Le maître peut devenir le conteur du jour s'il a l'art oratoire requis ! L'histoire pourrait être racontée en plein air avec toutes les conditions qu'il faut. A la fin du conte, les élèves posent des questions ou discutent entre eux pour en tirer la leçon. Cette interaction est très bénéfique pour les élèves. »

Et pour un des encadreurs, « du fait que le conte refferme généralement une leçon de morale ou de civisme, il demeure un catalyseur pour mieux faire passer les messages à travers les leçons d'éducation civique et morale ».

Dans les contes, les notions qui reviennent systématiquement sont le bien et le mal. Et pour l'enfant, il n'y a pas de demi-mesure, de juste milieu. Une situation est soit bien soit mal, un comportement est soit bon soit mauvais. Pour un des enseignants enquêtés, « le conte met toujours en exergue les conséquences de chaque prise de position à savoir le bon, le méchant, le bête et l'intelligent, le civique et l'incivique ». Face à cette situation ou aux comportements rencontrés dans les contes, l'élève se fait un jugement moral ou civique. Le plus souvent, il s'identifie au héros car dans les contes, le héros triomphe toujours. Son choix ne lui est pas imposé de l'extérieur, c'est l'histoire qui lui donne envie de ressembler au héros. L'apprenant pourra ainsi admirer la bonté ou le courage du héros. Un enseignant enquêté affirme dans ce sens que « le conte favorise le jugement moral et civique de l'apprenant et facilite son insertion sociale ».

Le conte est considéré comme propre à transmettre des valeurs. Avec son aspect ludique, le conte divertit et instruit l'enfant ; cela permet de lui faire passer des enseignements, notamment moraux et sociétaux. Du point de vue de Paillier R. (2014), la fonction éducative du conte peut prendre des formes diverses :

- délivrer une leçon de vie fondée sur des valeurs morales ;

- alimenter l’imagination ;
- expliquer une particularité du monde tout en permettant aux enfants de s’identifier aux personnages types dès leur plus jeune âge.

Des contes dans les manuels de lecture contiennent des exemples exploitables pour l’éducation civique et morale. Le conte intitulé « L’arbre et l’antilope » par exemple, met en relief un comportement ingrat de l’antilope envers son bienfaiteur qui est l’arbre. Le prix de cette ingratitude n’est autre que la mort de l’antilope par la flèche du chasseur (MEBAM, 1989 : 30-31). Ainsi, à partir de ce conte, des sujets de morale comme la reconnaissance, l’ingratitude, le pardon, la punition pourraient être traités. Le conte titré « L’enfant abandonné » traite de l’histoire d’une femme qui abandonna son unique fille, malade et maigre en brousse et la remplaça par un crapaud afin qu’il devienne son enfant et pile pour elle son petit mil pour sa petite sauce. La fille fut récupérée par les génies, devint grande et belle et revint chaque jour piler le mil à la place du crapaud. Ce conte met lui aussi en lumière la moralité suivante : on ne doit jamais abandonner son enfant, si souffreteux soit-il. Qui sait ce que deviendra cet enfant demain ? (MEBAM, 1994 : 18-19)

L’étude du civisme pourrait aussi être faite à partir du conte titré « La chèvre et la gazelle ». Ce conte fait ressortir des sujets de civisme tels que les abus de pouvoir souvent constatés dans la cité, la partialité du chacal le juge, le partage inégal de la récolte par le juge, la vérité, le mensonge, l’égalité entre les hommes (MEBAM, 1994 : 144).

Le conte sur Yamgouba, le prince du Kipirsi renferme aussi des leçons de morale et de civisme. La première fois que le prince Yamgouba quitte le palais de son père pour aller à la découverte du monde, la première personne qu’il croise sur son chemin est une vieille femme sortie d’une termitière ; celle-ci lui enseigne les deux leçons suivantes de civisme : « celui qui ne connaît pas le monde et les hommes ne peut pas vivre. Surtout, il ne peut pas bien gouverner son pays » ; « c’est en misérable lépreux et non pas habillé en prince, que tu connaîtras le monde et les hommes » (MEBAM, 1989 : 94). Ce conte met à nu la bonté et la méchanceté des hommes du monde, éléments importants à savoir si on prétend vouloir gérer la cité. Aussi, la reconnaissance de Yamgouba envers le roi du Yatenga, son pardon envers sa femme et sa générosité sont des vertus sociales qui y sont développées. La reconnaissance de Yamgouba envers le roi du Yatenga est exprimée à travers les deux proverbes suivants : « quand la chèvre mange du karité, elle doit un grand remerciement au vent qui a fait tomber le fruit » ; « quand l’aveugle fait un parc pour ses bœufs, c’est la bonté de ceux qui voient qui lui permet de le construire » (MEBAM, 1989 : 122).

De l'avis de Platiel S. (1993), en Afrique, les contes racontés aux enfants par les adultes (ou même par d'autres enfants) servent à leur « sevrage », c'est-à-dire que le conte sert à leur apprendre les règles de la société dans laquelle ils vont évoluer, grandir et devenir des adultes. Par leur contenu, leur message, les modèles qu'ils fournissent à l'enfant, les contes lui apprennent son rôle et sa place dans la communauté en lui disant les qualités valorisées, les normes de comportement admises ou refusées et les limites à ne pas franchir, pour lui-même et à l'égard des autres. Ainsi, « le conte constitue un genre vivant qui guide les premiers pas de l'enfant africain qui y puise les règles de morale pratique et lui permet ainsi l'apprentissage de la sagesse. Il renforce chez l'adulte l'expérience de la vie et constitue une sorte de vaste répertoire de conduites à bannir ou à adopter et à partir desquelles il lui sera loisible de guider sa vie. » (Kane M., 1961 : 20).

Le conte contribue à la formation morale et civique des élèves du primaire. Pour N'Da P. (1984 : 165), « s'il est des récits dont la portée morale est incontestable, c'est bien les contes (...), ils sont riches d'enseignement moraux ». Au regard de leur impact sur l'éducation des jeunes et même des adultes, il est impérieux de mobiliser les contes à des fins didactiques. Ils affinent l'expression orale des apprenants et facilitent leur socialisation par le biais des leçons de morale et de civisme qu'ils véhiculent. Le conte est un outil et un moyen pédagogique et didactique qui participe à la formation intégrale de la jeunesse.

3. Propositions pour une meilleure exploitation du conte à l'école

Dans l'optique d'une exploitation fructueuse du conte dans le développement de compétences langagières, de la morale et du civisme des élèves, nous proposons, dans la dynamique de la réforme curriculaire en cours, la relecture des livres de lecture en usage dans les classes. Cette relecture permettra d'augmenter le nombre de contes dans les manuels de lecture au regard de leurs caractères ludiques et attrayants pour les élèves. La relecture tiendra compte des neuf cycles de contes à exploiter : le cycle du lièvre et de l'hyène, le cycle de l'enfant malin, le cycle du roi et du prince, le cycle du chasseur, le cycle de la jeune fille, le cycle des génies, le cycle de l'orphelin, le cycle de la coépouse, le cycle de la sorcière. Ainsi, l'école ouvrira ses portes aux conteurs professionnels afin qu'ils aident les enseignants à se former en art oratoire pour une plus grande exploitation du conte dans les écoles.

Une autre proposition consiste à revoir les méthodes d'enseignement de l'expression orale à l'école primaire. Les instructions pédagogiques recommandent d'enseigner l'expression orale à partir d'une bande dessinée au CE1, d'un texte au CE2 et d'une gravure de grand

format au CE2 et au CM. Nous suggérons d'ajouter à ces instructions officielles l'étude de l'expression orale à partir d'un conte africain pour contextualiser l'enseignement.

Notre dernière proposition a trait au comment exploiter le conte en expression orale et en éducation civique et morale à l'école. Il y a trois étapes (contacts) d'exploitation d'un conte.

Le premier contact des élèves avec un conte comme texte dans les manuels de lecture est un contact de découverte, de lecture et de compréhension du conte. Il s'agit ici de faire la lecture silencieuse du texte, de poser les différentes questions, de façon verticale et horizontale, pour mieux comprendre le conte et enfin de le faire lire plusieurs fois par plusieurs élèves à haute voix. Après plusieurs lectures à haute voix, l'enseignant peut introduire des variantes de lecture comme les jeux de rôles des différents personnages par des élèves choisis à cet effet. Cette séquence doit se terminer par une bonne lecture de tout le texte par un bon lecteur et une invite à une lecture et une relecture du conte à domicile avec un effort de sa mémorisation et de sa remémoration.

Le deuxième contact est celui de l'extraction d'une partie du conte pour une leçon de morale ou de civisme. Il s'agit pour l'enseignant de confectionner un texte de base, à partir du conte et de ses personnages, portant sur la leçon occasionnelle ou systématique de morale ou de civisme. Ce texte servira de support de lecture pendant la leçon de morale ou de civisme. A partir de questions-réponses, l'enseignant et ses élèves dégagerons les bons ou mauvais comportements et ensuite la leçon à retenir. Le maître invite les élèves à prendre l'engagement de mettre en pratique la leçon retenue. Cette leçon sera répétée par plusieurs élèves et recopier dans les cahiers.

Le dernier contact des élèves avec un conte est sa mémorisation et sa restitution en intégralité à l'oral. L'enseignant pourrait consacrer une ou deux séances entières d'expression orale pour la restitution du conte déjà lu et exploité en leçon de morale ou de civisme. Ainsi, au cours de ces moments de conte en leçon d'expression orale, il est important d'accompagner la narration de l'élève qui raconte pour l'aider. Cette aide peut provenir de l'enseignant ou des pairs. Mais, il faut surtout réguler la prise de parole pour les volontaires à aider le narrateur. L'enseignant introduira des jeux de dialogue pour casser la monotonie de la séance. Ainsi, après la narration individuelle du conte, il ajoute une variante en distribuant des rôles pour conter le conte (narrateur, personnages). D'autres variantes que l'enseignant pourrait proposer à ses élèves est de les inviter à imaginer oralement la suite du conte ou à dire le conte dans leur langue maternelle ou dans une langue nationale qu'ils parlent. D'ailleurs, Diame M. (2020 : 27) soutient que « [...] l'utilisation du conte

dans l'enseignement valorise les langues locales africaines et contribue à développer les compétences linguistiques de l'apprenant ».

Toutes ces suggestions sont perfectibles au regard de l'ingéniosité de l'enseignant et de ses apprenants.

Conclusion

L'objectif de cette étude était de montrer que le conte est un outil de grand intérêt en classe, aussi bien pour la maîtrise de la parole que dans le développement de la morale et du civisme chez les élèves. L'analyse des manuels scolaires de lecture a révélé que le conte y est très peu représenté et n'est exploité que pour l'apprentissage de la lecture. Les enquêtes de terrain ont mis en exergue la non-exploitation du conte africain présent dans les livres de lecture pour l'enseignement-apprentissage de l'expression orale et de l'éducation civique et morale. Aussi, ont-elles montré que le conte est un genre littéraire incontournable à la consolidation de l'art oratoire des élèves en français et à leur formation civique et morale. Et pour une exploitation maximale du conte à l'école primaire, nous avons suggéré, entre autres, d'accorder une place suffisante aux contes dans les manuels scolaires de lecture, d'utiliser de façon effective le conte dans les apprentissages scolaires. Il est important que les élèves sachent lire et raconter un conte ; et plus tard, qu'ils sachent l'écrire.

Bibliographie

Bassané, Job (2007), *Stratégie pour une exploitation du conte à l'école primaire : exemple de la théâtralisation*, Mémoire de fin de formation à l'emploi d'Inspecteur de l'enseignement du premier degré, Koudougou : Ecole normale supérieure de l'université de Koudougou.

Bremond, Claude (1973), *Logique du récit*, Paris : Seuil.

Burkina Faso (2002), Rapport du Comité national d'Ethique (CNE).

Caleca, Marie Odile (2017), *Ateliers d'enfants conteurs à l'école primaire : l'oralité du conte comme outil d'apprentissages et de socialisation*, Mémoire de master 2 en formation de formateurs en espace francophone dans le milieu de l'enseignement, université Clermont Auvergne.

Diabaté, Arouna (2014), « Didactique du conte et enseignement-apprentissage du français langue de scolarisation à l'école élémentaire : état des lieux et perspectives », in *Revue électronique internationale de Sciences du Langage Sudlangues*, n°21, pp. 1-20.

Diame, Maguette (2020), « Le conte africain dans l'enseignement du français : aspects socio-éducatifs et exemples pratiques », Masters

Theses. En ligne sur : https://scholarworks.umass.edu/masters_theses_2/906 (consulté le 25/09/2021).

Kane, Mohamadou (1961), *Essai sur les contes d'Amadou COUMBA : Du conte traditionnel au conte moderne d'expression française*, Paris, NEA.

Macaire, Frère de Saint-Gabriel, GAUTIER, Frère & SABIN, Jean (1993), *Notre beau métier. Manuel de pédagogie appliquée*, Versailles Cedex : Les classiques africains.

Meba (2006), *Livre de lecture 3^e année*, Ouagadougou : Institut pédagogique du Burkina.

Mebam (1989), *Livre de lecture 4^e année, Karim et Aïssa*, Ouagadougou : Institut pédagogique du Burkina.

Mebam (1992), *Livre de lecture 5^e année*, Ouagadougou : Institut pédagogique du Burkina/MEBAM.

Mebam (1994), *Livre de lecture 6^e année*, Ouagadougou : Institut pédagogique du Burkina/MEBAM.

N'Da, Pierre (1984), *Le Conte africain et l'éducation*, Paris, L'Harmattan.

Paillier, Roxane (2014), « La place des contes dans les programmes scolaires » in *Agôn, Dossiers, HS n°2 : Mettre en scène le conte, Le conte dans l'enseignement : travailler sur Cendrillon en option théâtre*. En ligne sur : <http://agon.ens-lyon.fr/index.php?id=3144> (consulté le 15/08/2021).

Paulme, Denise (1972), « Morphologie du conte africain » in *Cahiers d'Etudes Africaines, Vol 12, Cahier 45, Recherches en Littérature Orale Africaine*, pp. 131-163.

Platiel, Suzy (1993), « L'enfant face au conte » in *Cahiers de Littérature Orale n°33*, pp. 163-176. En ligne sur : <http://llacan.vjf.cnrs.fr/publications/CONTE.pdf> (consulté le 23/06/2021).

Platiel, Suzy (2012), « Le conte à l'école, pourquoi ? » En ligne sur : <http://laparole.net/spip.php?rubrique1> (consulté le 12/06/2021).

Propp, Vladimir (1965), *Morphologie du conte*, Paris : Seuil, coll. Points.

Rut, Sonia et ROIG, Badenas (2018), « Didactique du conte dans l'enseignement du français langue étrangère : activités pratiques à partir de *La Parure* de Guy de Maupassant » in *Synergies Espagne n° 11*, pp. 103-119. Sidwaya n°14282 du 20 août 2013.

Tibiri, Simon Pierre (2003), *La place de la littérature burkinabè écrite dans les manuels de lecture de l'enseignement de base et son impact sur les élèves : le cas du manuel Burkina Faso, livre de lecture, sixième année*, Mémoire de fin de formation à l'emploi d'Inspecteur de l'enseignement du premier degré, Koudougou : Ecole Normale Supérieure de Koudougou.

Virginie Sagna, R. (2013), *Analyse des facteurs explicatifs de la disparition des contes dans les systèmes éducatifs*, Mémoire de fin d'études, ENTSS, Sénégal.